



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Déclaration de politique étrangère

présentée par

Monsieur Jean Asselborn
Ministre des affaires étrangères et européennes

à la Chambre des Députés
le 11 novembre 2020

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

1. Quand l'année a commencé, personne n'aurait pu prédire que l'humanité serait confrontée en 2020 à la plus grande crise depuis la Seconde Guerre mondiale. Les experts avaient bien averti ces dernières années que le monde était vulnérable à des crises sanitaires majeures. Mais la pandémie de COVID-19 nous a surpris par la virulence et la rapidité avec lesquelles elle a frappé une région après l'autre, comme un tsunami mondial.
2. Le COVID a changé notre vie quotidienne. Nous devons adapter notre rythme de vie et nos comportements aux règles sanitaires. Cela affecte notre manière de travailler, de voyager, de vivre ensemble, le fonctionnement de nos entreprises et de nos administrations. Mais quand on considère les événements sur la scène internationale, les conflits qui se poursuivent ou ceux qui émergent, on en vient à la conclusion que la pandémie de COVID accélère et renforce une tendance mondiale qui existait déjà auparavant. Cette tendance est complexe et multiforme, mais je voudrais la résumer en un mot : la vulnérabilité. Je veux parler de la vulnérabilité, de la fragilité de cet ordre mondial que nous avons construit depuis la Seconde Guerre mondiale.
3. Cette crise a également constitué un défi pour la diplomatie luxembourgeoise et exigé de nous une diplomatie de crise.
4. Nous devons agir dans l'urgence pour faire face à la crise du coronavirus, et en même temps, nous devons continuer à consacrer toute notre énergie pour remédier à la vulnérabilité de l'ordre mondial, pour renforcer un ordre mondial qui repose sur les règles du droit international. Nous sommes appelés à apporter notre contribution en tant que Luxembourg : dans notre environnement immédiat et dans nos relations avec nos pays voisins, au sein de l'Union européenne et au-delà dans le système multilatéral, ainsi que dans nos relations avec nos partenaires dans le monde.

5. L'élection présidentielle américaine est d'une importance primordiale pour le monde entier, pour le meilleur et pour le pire. À partir de janvier 2021, l'Amérique aura un Président qui s'engagera à nouveau à rapprocher les nations sur la scène mondiale, à adopter des relations respectueuses entre les nations, et cela avec un sens retrouvé pour le droit international. Quatre années de catastrophes dans tous ces domaines, c'étaient quatre années de trop.

Diplomatie de crise

6. La crise du coronavirus a des implications directes sur le travail du Ministère des Affaires étrangères et sur notre politique étrangère qui a été particulièrement marquée dans la première phase, au printemps, par une diplomatie active de crise. Il s'agissait, entre autres, d'aider nos concitoyens à travers le monde à regagner leur patrie. Le Ministère des Affaires étrangères, avec l'aide de nos partenaires européens, a organisé la plus grande opération de rapatriement de notre histoire. Il s'agissait aussi de garder ouvertes, ou d'ouvrir à nouveau, nos frontières.
7. Une autre tâche importante a été d'aider à obtenir, par l'intermédiaire de nos ambassades, des fournitures médicales et des médicaments essentiels, en étroite coopération avec la cellule logistique au sein du Ministère de la Santé. Cargolux a joué un rôle clé dans ce contexte. La coordination au sein de l'UE était un autre défi majeur.
8. Pendant la pandémie, le Luxembourg a fait preuve d'une solidarité concrète. Nous avons traité des patients français dans nos unités de soins intensifs. Nous avons fourni des équipements de protection spécialisés à la Chine et à l'Espagne. Nous avons aidé à transporter du matériel tel que des respirateurs pour nos partenaires dans le cadre de l'OTAN. De notre côté, nous avons reçu des fournitures médicales et des médicaments de partenaires asiatiques comme la Chine, le Japon, la Corée du Sud ou Taïwan. La Coopération luxembourgeoise s'est efforcée de soutenir nos partenaires dans les pays en développement, notamment en Afrique, et d'offrir à l'Organisation mondiale de la santé, l'OMS, un soutien plus fort dans cette situation critique.

Assistance consulaire

9. La pandémie a posé des défis sans précédents aux services du Ministère des affaires étrangères notamment dans le domaine de l'assistance consulaire.
10. Dans le cas de Wuhan, en Chine, d'où nous avons pu, avec nos collègues du HCPN et du CGDIS, et avec le soutien de nos partenaires européens, rapatrier trois Luxembourgeois, nous pouvions encore parler d'une action consulaire plus traditionnelle. Mais à partir de la mi-mars, nous avons été très fortement sollicités par nos concitoyens qui avaient besoin d'aide pour rentrer dans leur patrie.
11. Nous avons réussi à adapter nos services consulaires afin de pouvoir répondre à tous les appels le plus rapidement et le plus efficacement possible. Pendant la crise, le Ministère des Affaires étrangères a aidé plus de 1 000 Luxembourgeois et résidents luxembourgeois à rentrer au Luxembourg. Nous avons également aidé de nombreuses personnes qui ont dû se déplacer du Luxembourg vers nos pays voisins et vers d'autres pays de l'espace Schengen ou qui souhaitaient en revenir.
12. Nous avons des concitoyens bloqués sur les cinq continents - parce que les frontières étaient fermées et qu'il n'y avait plus de vols commerciaux - et ils voulaient rentrer chez eux rapidement après l'apparition de la pandémie. Notre assistance consulaire au Ministère des Affaires étrangères et notre réseau diplomatique ont été en contact avec tous ceux qui se sont manifestés et ont demandé de l'aide, et nous avons tenté de les soutenir le mieux possible. Nos services ont travaillé jour et nuit pour que nos concitoyens puissent rentrer au Luxembourg dans les plus brefs délais, et je suis heureux que la plupart d'entre eux aient pu le faire.
13. Cette crise a une fois de plus montré l'importance d'un bon réseau diplomatique et consulaire de grande envergure afin de pouvoir garantir le service aux citoyens, même dans de telles situations. Sans nos ambassades, nos consulats et nos consuls honoraires sur le terrain, cela n'aurait pas été possible. Sans les contacts privilégiés entre nos ambassades et nos partenaires de l'UE et de Schengen, le retour de nos concitoyens aurait souvent été difficile à organiser. Ils ont travaillé sans relâche

pour faire en sorte que nos concitoyens restent sur les listes de passagers ou qu'ils y soient ajoutés à la dernière minute. Ces contacts ont été et restent essentiels et ont largement contribué au succès de nos efforts.

14. En tant que petit pays au centre de l'Europe, nous dépendons bien sûr, encore plus que d'autres, de la coopération avec nos partenaires de l'UE pour y parvenir, et nous avons essayé de permettre à nos compatriotes, dans la mesure du possible, d'être sur un vol de retour. Cela n'a pas toujours été facile, car il était question ici de centaines de milliers de citoyens de l'UE qui ont tenté de rentrer chez eux, dans une situation où chaque pays s'occupait d'abord de ses propres citoyens.
15. Cela n'a souvent été possible que grâce au soutien et à la bonne coopération avec nos partenaires les plus proches - tels que les partenaires du Benelux et nos pays voisins directs - qui ont emmené nos concitoyens sur leurs vols de rapatriement, même s'ils avaient eux-mêmes de nombreux citoyens qui devaient encore attendre. C'est pourquoi je voudrais profiter de cette occasion pour les remercier de la solidarité dont ils ont fait preuve envers les Luxembourgeois.
16. Notre participation à l'action de l'UE, qui a créé sa propre task force pour coordonner l'effort de rapatriement, a également été d'une grande aide et je voudrais souligner en particulier ici la dimension européenne de la coordination. Pour nous, cet effort pour rapatrier nos concitoyens a toujours été un acte de solidarité européenne. Dans ce même esprit de solidarité, nous avons également organisé deux vols de rapatriement depuis le Cabo Verde, sur lesquels ont pu embarquer un grand nombre de Luxembourgeois ainsi que des citoyens d'autres pays de l'UE et de l'espace Schengen. 341 Luxembourgeois et autres citoyens de l'UE ont ainsi été rapatriés. Ces vols ont également été cofinancés en grande partie par l'UE dans le cadre du mécanisme européen de protection civile. En signe de solidarité, nous avons ainsi voulu soutenir nos partenaires européens, qui nous ont énormément aidés dans de nombreux autres pays.

Nos voisins et la Grande Région

17. Cette crise a ébranlé une grande partie de ce que nous tenions pour acquis. Ainsi, personne n'aurait pu imaginer que le 26 mars, 25^{ème} anniversaire de l'entrée en vigueur de l'accord de Schengen, il y aurait des contrôles à Schengen, au pont frontalier. Là où les frontières étaient pratiquement invisibles pendant des décennies, où des centaines de milliers de personnes dans notre petit pays et ses régions frontalières vivaient l'Europe au quotidien, il y avait à nouveau une vraie frontière qui séparait les gens les uns des autres. Nous avons considéré les frontières ouvertes et la liberté de circulation au sein de l'UE comme une évidence, mais nous avons dû constater qu'il s'agit de nouveau d'un défi majeur pour notre politique étrangère.
18. Ces derniers mois, nous avons travaillé d'arrache-pied sur cette question et ce n'est pas un hasard si, lors de cette deuxième vague de la pandémie, il n'y a plus de contrôle à nos frontières. Cependant, la libre circulation transfrontalière reste un défi. Parce que la classification du Luxembourg comme zone à risque par un certain nombre de pays européens a, dans la pratique, des conséquences très similaires à celles des contrôles aux frontières. Une obligation de quarantaine fondée uniquement sur le fait d'être résident au Luxembourg est également une restriction à la liberté de circulation.
19. Nous œuvrons depuis le début de la crise pour permettre aux plus de 200 000 frontaliers qui viennent quotidiennement travailler au Luxembourg - y compris des milliers de citoyens luxembourgeois vivant dans la zone frontalière - de continuer à travailler sans problème au Luxembourg.
20. Mais le trafic transfrontalier ne concerne pas uniquement les frontaliers. De nombreuses catégories de personnes ont soudain à nouveau été confrontées à l'existence d'une frontière dans de nombreux aspects de leur vie.
21. Les questions que les citoyens nous posent tous les jours sont très diverses, car les règles qui s'appliquent dans les pays voisins ne sont souvent pas claires. Ici aussi, le Ministère des Affaires étrangères s'efforce d'aider la population le mieux possible. Depuis le début de la crise, nous avons mené de nombreuses interventions en

faveur des particuliers : dans les capitales, dans les régions ou les états fédéraux, mais aussi dans les universités, les cliniques et les écoles.

22. Nous avons également préconisé qu'aucun critère arbitraire et unilatéral ne conduise à déclarer le Luxembourg zone à risque, ce qui entraînerait des restrictions à la liberté de circulation. Depuis le début, nous nous sommes opposés à une évaluation de la situation au Luxembourg basée uniquement sur le nombre de nouvelles infections. Nous avons expliqué à plusieurs reprises le contexte luxembourgeois spécifique, avec une politique exemplaire comprenant entre autres des tests à grande échelle. Cela a conduit progressivement à un changement d'attitude et nous avons rencontré de plus en plus de compréhension.
23. Les derniers mois ont été marqués par une coupure profonde dans la cohabitation au sein de la Grande Région et tout doit maintenant être fait pour rétablir la confiance dans les frontières ouvertes. Nous sommes d'accord avec nos voisins que cela ne doit pas se répéter.
24. Des deux côtés de la frontière, le public s'est rendu compte, à travers la crise, du degré d'interdépendance dans lequel nous vivons. Nulle part ailleurs qu'ici, dans notre Grande Région, l'Europe n'est à ce point vécue et ressentie au quotidien. Et nulle part ailleurs l'Europe ne s'est développée dans une telle cohésion.
25. La solidarité transfrontalière que nous avons vécue au plus fort de la crise dans la Grande Région doit désormais reposer sur des bases durables. Les contacts nés pendant la crise entre les acteurs de terrain doivent désormais s'inscrire dans un cadre formel. Au niveau de la Grande Région, nous travaillons actuellement sur un plan pandémique commun, et c'est la direction que nous devons prendre. Nous devons également élargir davantage notre « diplomatie de proximité » ou diplomatie de voisinage pour tenir compte de ces réalités et de ces attentes.
26. Au-delà de ces forums bilatéraux, il est cependant également très important de maintenir la cohérence de nos efforts diplomatiques dans le cadre multilatéral. La coopération bilatérale et multilatérale sont les deux faces d'une même pièce. Je pense au potentiel du Sommet de la Grande Région et de ses nombreuses instances

et groupes de travail, et je voudrais saisir cette occasion pour remercier en particulier Corinne Cahen pour la bonne collaboration.

27. Il s'agit à présent de travailler ensemble pour faire en sorte que cette région continue de croître dans une perspective de co-développement et puisse jouer un rôle de pionnier en Europe. Telle est notre ambition et nous y travaillons avec toutes les administrations.

Union européenne

Coordination COVID

28. Le développement rapide de la pandémie de COVID a également soumis l'Union européenne à un test de résistance, ce que nous n'avions pas encore vu auparavant. Là où nous avons eu des frontières ouvertes pendant des décennies, la libre circulation en Europe, le libre transport des marchandises dans le marché intérieur, les mêmes droits pour tous les citoyens - c'était presque fini du jour au lendemain, ou largement remis en question.
29. Comme après une longue hibernation, les réflexes nationaux se sont réveillés. On ne peut pas le dissimuler avec de beaux discours - en mars et en avril, les choses ne se présentaient pas bien dans l'UE. Ce qui était des années durant une certitude était soudainement remis en cause. La fragilité de l'UE est apparue au grand jour. Ceux qui se plaignaient depuis des années que les institutions européennes avaient trop de compétences ont soudainement remarqué que dans le domaine de la santé, les États membres décidaient seuls, en fonction de leurs priorités nationales. Nous avons pu voir à quelles scènes déplorables un tel chacun pour soi pouvait conduire.
30. Il nous a fallu un certain temps avant de réussir à redresser la barre. Le Luxembourg s'est engagé dès le début à renforcer la coordination européenne. Il était clair pour nous dès le départ que nous ne pourrions surmonter cette crise qu'ensemble. Nous avons travaillé sans relâche pour garantir que tous les contrôles et mesures soient

réduits au strict minimum, proportionnés à la situation, sans discrimination à l'encontre des citoyens, par exemple sur la base de leur nationalité.

31. Surtout, nous nous sommes engagés au niveau européen à faire en sorte que les frontaliers travaillant dans des domaines importants, tels que le secteur de la santé, et les biens essentiels tels que les médicaments, les dispositifs médicaux et les équipements de protection, et bien sûr les denrées alimentaires, ne soient pas bloqués aux frontières.
32. Depuis quelques semaines, la pandémie s'est aggravée, elle est plus virulente encore qu'en début d'année. Mais si nous n'avons plus de frontières fermées, si le marché intérieur nous fournit à nouveau tout ce dont nous avons besoin, et si personne n'a à se justifier en raison de son passeport ou de son origine, c'est aussi à cause de l'engagement dont le Luxembourg a fait preuve, avec ses partenaires, depuis le début de cette crise.
33. Entre-temps, nous avons réussi à mettre en place au niveau de l'UE une certaine coordination afin de lutter ensemble contre le virus. La Commission a fait des propositions utiles dans de nombreux domaines, tels que les frontaliers, le transport de marchandises, les frontières extérieures, l'achat de vaccins et la coordination interne des mesures de l'UE.
34. L'introduction de l'instrument de relance « Next Generation EU » (750 milliards d'euros), qui est lié au prochain cadre financier, c'est-à-dire au budget de l'UE pour les années 2021 à 2027 (1 074 milliards d'euros) est d'une importance cruciale dans la gestion de l'impact économique de cette crise. La Commission européenne pourra emprunter de l'argent sur les marchés internationaux pour le compte des 27 afin d'investir dans la reprise économique. C'est un pas en avant historique dans l'intégration européenne. Il s'agit maintenant de s'assurer que l'argent peut être utilisé aussi rapidement et efficacement que possible.
35. En ce qui concerne l'évaluation de la situation dans les pays respectifs, nous nous sommes engagés à appliquer des critères uniformes dans tous les États membres, en tenant compte de notre stratégie globale de tests. Nous avons dû faire beaucoup de travail de persuasion auprès de la Commission et du Centre européen

de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), mais le message est entre-temps passé et il est accepté par le Conseil européen.

36. Les États membres sont également largement d'accord sur l'introduction de règles uniformes concernant les restrictions à l'entrée en provenance de pays tiers. Si les frontières extérieures sont contrôlées plus étroitement, cela devrait contribuer à garantir davantage de libertés au sein de l'espace Schengen. L'espace Schengen a été mis à rude épreuve pendant cette crise. Nous devons veiller à ce qu'aucun dommage durable ne soit causé à cet élément central de l'intégration européenne.
37. Le Conseil des ministres de l'UE a également adopté une recommandation réglementant les restrictions à la liberté de circulation des personnes. Nous aurions souhaité retenir plus clairement au niveau de l'UE comment faire respecter ce droit fondamental de l'UE. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires.
38. Quelles leçons l'Europe doit-elle tirer de cette crise sans précédent ? Les crises sont également toujours des opportunités, et l'Union européenne a, jusqu'à présent, tiré les leçons de chaque crise et en est ressortie plus forte. Bien sûr, la crise n'est pas finie et il faudra encore du temps pour la surmonter. Cependant, on peut déjà tirer les cinq enseignements suivants :
39. (1) En tant qu'UE, nous devons réfléchir à la manière dont nous pouvons établir un meilleur dialogue avec d'autres pays dans le monde en matière de santé publique. Le COVID n'est pas le premier virus dangereux apparu ces dernières années, et d'après les experts, ce n'est pas le dernier. Nous devons parler de la protection de l'environnement, de l'intervention humaine dans la nature, de la régulation de la chaîne alimentaire, des systèmes mondiaux d'alerte précoce pour les maladies.
40. (2) Au sein de l'UE, nous avons besoin d'une coordination plus étroite et le mandat du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, l'ECDC, doit être abordé. Il s'agit de disposer du personnel nécessaire et des ressources financières requises. Nous devons également parler de la création d'une structure européenne de recherche et développement médical (BARDA). Nous avons généralement besoin de plus de financement pour la recherche sur les maladies transmissibles.

41. (3) Il y a eu un certain nombre de mesures de solidarité concrètes entre les États membres, telles que l'admission de patients COVID et la distribution d'équipements de protection. Cette solidarité est née de la nécessité et a été mise en œuvre sur une base ad hoc. Dorénavant, nous devons créer le cadre nécessaire pour permettre aux États membres de se soutenir plus efficacement dans les situations de crise.
42. (4) Il est désormais clair pour tout le monde que le secteur de la santé est une compétence des États membres. Comme nous l'avons vu, cependant, les maladies ne connaissent pas de frontières nationales. Pourquoi un test COVID réalisé dans un État membre ne devrait-il pas être accepté dans un autre ? Pourquoi chaque État membre a-t-il des dispositions différentes en matière de quarantaine, de suivi des contacts, de déplacements, de confinement, etc. ? Bien entendu, les mesures doivent toujours être adaptées à la situation particulière d'une région. Mais il est difficile pour les citoyens de comprendre pourquoi la situation est telle d'un côté de la frontière et différente de l'autre côté, alors que la situation épidémiologique est la même !
43. (5) Nous devons ancrer plus solidement le concept de communautés frontalières au niveau européen. L'Europe est vécue différemment selon que l'on habite dans une région frontalière ou au milieu d'un grand pays. Dans les régions frontalières, les communautés se sont développées ensemble pendant des décennies, économiquement et humainement. Le Luxembourg s'engagera pour mieux faire protéger ces réalités au niveau de l'UE.

État de droit

44. La crise du COVID a mis l'Union européenne à rude épreuve, au-delà des questions des frontières et des compétences. Dans de nombreux pays, des discussions animées ont eu lieu sur la manière dont, malgré une crise, on pouvait rester fidèle aux principes de l'état de droit et défendre des valeurs communes.
45. Les valeurs de l'UE sont inscrites dans le deuxième article du traité sur l'Union européenne. Elles doivent également nous guider dans une crise et ne doivent pas

être simplement suspendues. Nous devons nous engager encore et encore pour le respect de l'état de droit afin de maintenir les fondations sur lesquelles notre Union a été construite.

46. Il faut garder à l'esprit que les fondements de la coopération européenne sont remis en cause dès que la confiance dans le système judiciaire d'un autre État membre est perdue. Ce problème va bien au-delà du cadre du marché intérieur. C'est pourquoi la Commission, le Conseil, le Parlement, la Cour de justice et nous tous ici devons assumer notre responsabilité.
47. Ce qui devrait être une évidence ne l'est malheureusement plus, même avant la crise du COVID. Une procédure dite de l'article 7 concernant la protection de l'état de droit a dû être engagée contre deux États membres. La Cour de justice de l'Union européenne a également dû faire face à la situation.
48. Étant donné l'évolution inquiétante dans le domaine de l'état de droit, nous devons nous assurer que les subventions de l'UE sont utilisées comme prévu. Ici aussi, ce qui a longtemps été une évidence est soudainement remis en question.
49. Par conséquent, l'UE a envisagé, pour la première fois en juillet, un régime de conditionnalité dans le cadre du budget de l'UE et du plan de relance économique. Le Luxembourg s'est engagé pour un mécanisme efficace, qui doit maintenant devenir une réalité, dans le cadre d'un budget européen qui doit être voté le plus rapidement possible. Le compromis désormais atteint avec le Parlement européen permet justement cela : dans les cas où l'état de droit dans un État membre n'est plus garanti et où la gestion correcte des fonds de l'UE ou la protection des intérêts financiers de l'UE est remise en question, la Commission pourra à l'avenir proposer une suspension des paiements à cet État membre. Le Conseil des ministres pourra alors prendre cette décision à la majorité qualifiée, ce qui devrait nous permettre d'agir. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés : les fonds de l'UE ne sont disponibles que si les règles et les valeurs de l'UE sont également respectées. Nous verrons dans les prochains jours jusqu'où la Pologne et la Hongrie veulent aller pour marquer leur opposition à un mécanisme d'état de droit.

50. En termes d'état de droit, on peut sentir un certain malaise en tant qu'Européen en entendant le Premier ministre slovène soutenir, en faisant cavalier seul, la déclaration de M. Trump selon laquelle il aurait remporté les élections américaines, avant même que des millions de votes n'aient été comptés. C'est non seulement un signe de fausse solidarité au mauvais moment, mais cela montre qu'il y a des gouvernements au sein de l'UE qui ignorent simplement et délibérément les bases même des règles démocratiques fondamentales. Il s'agit de dommages collatéraux d'une interprétation dite « illibérale » des règles fondamentales de l'état de droit. C'est indigne de l'UE.
51. L'évolution de la Pologne en matière d'avortement est également indigne. Des centaines de milliers de personnes, en particulier des femmes qui descendent dans la rue, ne tolèrent pas que le parti « Droit et Justice » présidé par M. Kaczynski ainsi que des mouvements réactionnaires veuillent priver les femmes de leur droit de décider de leur corps dans toutes les circonstances, même en cas de viol. De tels développements, couplés aux attaques contre la communauté LGBT, n'ont rien à faire au 21^{ème} siècle sur ce continent.
52. Karolina Markiewicz, enseignante et artiste d'origine polonaise a écrit vendredi dernier dans le *Land* : « *Au cœur de cette vision se trouvent les femmes polonaises : des mères, des épouses, des sœurs. Ainsi les défenseuses des droits des femmes sont décrites comme de dangereux agents de la propagande libérale occidentale* ».
53. Cela doit nous faire réfléchir !
54. « L'avenir de la démocratie ne commence pas en l'expliquant aux autres, mais en la développant chez nous », a écrit le Président de la République fédérale allemande, Frank-Walter Steinmeier, dans un article en début de semaine. Et il ajoute: « Mais on n'assuera pas l'avenir de la démocratie sans avoir une idée de la démocratie de l'avenir. » Deux déclarations profondes, adressées à nous tous, dans l'UE, qui avons aujourd'hui la responsabilité politique de garantir à nos enfants et petits-enfants une Europe démocratique à l'avenir.

Migration

55. Même si la pression migratoire dans le contexte de la pandémie s'est généralement atténuée par rapport à l'année dernière, il ne faut pas se voiler la face : cette accalmie n'est que de courte durée. Le 15 octobre, nous avons eu une discussion dans cette assemblée sur la politique migratoire européenne. La Chambre a soutenu le gouvernement à une nette majorité dans sa politique européenne à l'égard des réfugiés. Même si la marge de manoeuvre pour un nouveau concept de migration ambitieux est limitée, le Luxembourg s'engagera pour que nous trouvions une solution qui instaure la solidarité au sein de l'UE. La solidarité ne doit pas être accordée à la carte. Ni à sens unique.
56. Nous soutiendrons la présidence allemande pour aller de l'avant et élaborer des orientations politiques d'ici la fin de cette année.
57. Le pacte migratoire présenté par la Commission peut être une opportunité pour une politique migratoire européenne plus humaine, et cette opportunité doit être saisie. Le règlement de Dublin est au cœur du problème actuel. Les règles actuelles sont injustes pour les États membres de l'UE exposés à une pression migratoire aux frontières extérieures. Et lorsqu'ils sont débordés, les migrants quittent ces pays pour demander l'asile dans d'autres pays. La réforme que nous négocions doit respecter les besoins de tous les États membres : les pays d'entrée, les pays de transit et les pays de destination.
58. Nous avons besoin de toute urgence d'un système plus équitable, dans lequel les pays qui sauvent des personnes en mer ou sont exposés à de plus grands afflux peuvent compter sur la solidarité prévisible de tous les États membres. Le Luxembourg ne peut à lui seul résoudre le problème du système Schengen. Nous avons donc besoin d'une dimension européenne. Le Luxembourg poursuivra son engagement à fournir un système contraignant de solidarité et, en particulier, à ce que la Commission européenne puisse, en dernière instance, proposer des chiffres contraignants pour la relocalisation. L'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, l'Irlande, la Finlande, ainsi que la Grèce, l'Italie et Malte partagent cette réflexion.

59. Le Luxembourg ne parle pas seulement de solidarité, il la pratique également. Depuis 2018, nous avons relocalisé et réinstallé 145 personnes. Proportionnellement parlant, c'est un effort conséquent de notre pays. Le 16 octobre, malgré la pandémie, nous avons encore admis 14 réfugiés en provenance du Niger. Même lorsque nous traversons des moments difficiles, nous aidons des personnes qui se trouvent dans des situations encore plus difficiles. Lors du confinement du printemps, nous avons également été le premier pays d'Europe à accueillir des mineurs à la suite d'une demande de la Grèce. En Europe, nous devons également réussir à faire preuve de solidarité collective. Cela fonctionne, et nous le voyons dans le triste exemple de Moria. Jusqu'à présent, 1 362 personnes ont été admises et 4 981 personnes supplémentaires doivent être relocalisées de Grèce. Il y a des engagements totaux pour 6 343 personnes.
60. L'UE doit être en mesure de protéger ses frontières extérieures. Dans ce contexte, l'ensemble de la protection aux frontières a été amélioré ces dernières années, celle des États membres et celle de l'agence Frontex.
61. Si en 2015 il y avait encore 1,82 million de personnes à nos frontières extérieures, en 2019 il n'y en avait plus que 142 000. Avec un effort de solidarité au sein de l'UE, cette charge devrait pouvoir être répartie équitablement.
62. Derrière ces chiffres, il y a des êtres humains. Il est de notre devoir de traiter chacun avec dignité et de traiter chaque cas individuel dans le plein respect du droit international et européen.
63. Pour la protection aux frontières, il existe des règles concrètes qui doivent être respectées en toutes circonstances. Les refoulements des migrants (*push-backs*) sont illégaux et ne devraient pas être tolérés. La Commission européenne a proposé dans le pacte migratoire un mécanisme de suivi de ces *push-backs*. Le Luxembourg soutient donc la proposition visant à ce qu'à l'avenir l'Agence européenne des droits fondamentaux surveille les actions des garde-frontières sur le terrain.
64. Notre gouvernement entame de manière engagée les négociations sur le pacte migratoire. Nous avons besoin de résultats pour une politique migratoire

européenne plus humaine et plus efficace. Le problème n'est pas la migration, mais notre manière de la gérer.

Relations UE - Royaume-Uni

65. Depuis le 1^{er} février, le Royaume-Uni n'est plus membre de l'UE, mais il fait toujours partie du marché intérieur de l'UE dans le cadre de l'union douanière jusqu'au 31 décembre. Après cette date, de grands changements interviendront, que nous trouvions, ou non, un accord sur nos relations futures.
66. L'accord de sortie entre l'UE et le Royaume-Uni reste le meilleur et le seul moyen de protéger la paix insulaire irlandaise et le marché unique. Cet accord doit être respecté et garanti.
67. Depuis le début des négociations, le Luxembourg s'est engagé pour une relation ambitieuse entre l'UE et le Royaume-Uni. Le Royaume-Uni restera un partenaire important pour nous, en particulier dans le secteur des services et, bien entendu, dans le secteur financier. Dans de nombreux domaines, nous continuerons à travailler en étroite collaboration, ce sera simplement dans un cadre différent.
68. Les négociations sur les relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni continuent d'être compliquées et nous sommes à présent arrivés dans la phase décisive. L'objectif est et reste de trouver une solution acceptable de part et d'autre dans les jours et semaines à venir.
69. Mais nous ne sommes pas encore parvenus à un accord et nous ne pouvons pas exclure un scénario sans accord (*no-deal*). Cela aurait des conséquences importantes pour les citoyens et les acteurs économiques. En ce moment où notre économie, tant dans l'UE qu'au Royaume-Uni, souffre des conséquences de la crise du COVID, il est d'autant plus important que nous puissions l'empêcher.
70. Quelle que soit l'issue des négociations, le 1^{er} janvier 2021, des changements verront le jour pour nos citoyens et nos entreprises. Je voudrais le souligner une fois de plus : même si nous négocions un accord, le Royaume-Uni quittera le marché unique et l'union douanière le 1^{er} janvier, ce qui créera automatiquement

de nouvelles barrières aux échanges de biens et de services. Par exemple, des contrôles douaniers supplémentaires seront introduits, nous aurons deux régimes de contrôle différents et la mobilité transfrontalière de nos citoyens sera affectée.

71. Au niveau tant national qu'européen, nous nous sommes donc efforcés de sensibiliser tous les acteurs concernés à ces changements profonds.
72. Les citoyens sont évidemment au cœur de ce dossier et leurs droits sont également clairement énoncés dans l'accord de sortie. Je suis heureux que nous ayons pu donner de la clarté concernant leurs droits aux plus de 4 millions de personnes, citoyens de l'UE au Royaume-Uni et Britanniques dans l'UE.
73. Afin de permettre aux citoyens britanniques ici au Luxembourg de continuer de vivre comme avant, le Ministère des Affaires étrangères a été l'un des premiers en Europe à lancer dès juillet la procédure qui leur permet de demander leur nouveau titre de séjour et d'assurer ainsi leurs droits.
74. L'année 2021 marquera certainement un nouveau départ dans nos relations avec le Royaume-Uni, mais le Royaume-Uni restera également un partenaire proche du Luxembourg et de l'UE à l'avenir. Le défi pour les prochaines années sera donc d'assurer une relation équilibrée et durable à travers les droits et les obligations.
75. D'un point de vue moins technique, le Brexit, qui remonte au 23 juin 2016, six mois avant l'élection de M. Trump, est et reste un élément qui affaiblit politiquement l'Europe en tant que continent. L'Union a perdu une pièce maîtresse d'un point de vue politique, économique et culturel. Avec l'ancien Président des États-Unis, un partisan fervent et agressif du Brexit quitte le jeu. Un fait que le Premier ministre et le gouvernement du Royaume-Uni doivent garder à l'esprit. Ils ne devraient pas continuer à jouer au poker, ni avec ce qui a été convenu, ni avec ce qui devrait être établi pour l'avenir avant la fin de cette année. Le sérieux et la rationalité feraient du bien au Royaume-Uni et à l'UE.

Agenda de l'UE pour le climat

76. Même si nous avons travaillé en mode de crise ces derniers mois, cela ne signifie pas, bien entendu, que les priorités que nous avons avant la pandémie de COVID soient à présent obsolètes. Au contraire.
77. Le changement climatique reste l'un des plus grands défis mondiaux. Afin de parvenir encore à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5°C, l'UE a décidé en décembre dernier d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard.
78. Le Luxembourg s'engage à faire relever l'objectif climatique de l'UE pour 2030 - et cela dès cette année. En fait, nous défendons actuellement au Conseil l'idée de faire le saut de notre ancien objectif d'au moins -40% à un objectif ajusté d'au moins -55%. Nous devons le faire avant la fin de 2020, car nous devons notifier notre contribution plus ambitieuse - c'est-à-dire notre contribution déterminée au niveau national - à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, conformément à l'Accord de Paris. L'Union européenne le fera collectivement. Il s'agit d'un moment extrêmement important dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et il est crucial pour son avenir et ses effets.
79. Avec le Green Deal, la Commission européenne a présenté un plan ambitieux pour nous fournir un cadre adéquat. Le cadre financier 2021-2027 et la « Next Generation EU » doivent désormais servir à la relance dans le contexte de la crise du COVID, mais également à notre action contre la crise environnementale et climatique.
80. Le renforcement de la diplomatie climatique de l'UE devrait poursuivre sa contribution en vue de mobiliser le plus grand nombre de « grands émetteurs », le plus tôt possible. Les annonces récentes du Canada, de la Chine, de l'Afrique du Sud, de la Corée du Sud ou du Japon, qui ont également de grandes ambitions, montrent que l'UE inspire et que le changement climatique reste l'une de nos premières priorités même pendant la pandémie.

Avenir de l'Europe

81. Il reste important pour nous que le débat sur l'avenir de l'Europe soit mené aussi largement que possible. Pendant la crise du COVID, nous avons réalisé à quel point il était important de pouvoir compter sur nos partenaires européens, et à quel point l'Union européenne était importante. Bien sûr, tout n'est pas parfait et il y a certainement un certain nombre de points qui peuvent être améliorés. En février, nous avons parlé ici même, à la Chambre, de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Le Luxembourg n'a pas attendu l'initiative pour poursuivre le dialogue sur l'Europe avec ses citoyens. Suite au succès des forums citoyens, le gouvernement a retenu, dans son accord de coalition, la poursuite du débat sur l'Europe de manière encore plus intensive, renforçant ainsi le concept de démocratie participative.
82. La démocratie doit être renforcée davantage. La consultation citoyenne étant un processus fluide et nécessitant une alimentation régulière, nous avons soutenu dès le départ l'initiative de cette conférence.
83. Les citoyens présenteront dans une large mesure leurs attentes à l'égard de l'Europe dans le contexte de la crise du COVID. C'est compréhensible, c'est le sujet qui nous préoccupe tous. Dans le même temps, cependant, nous devons veiller à ne pas créer d'attentes irréalistes qui ne pourront être satisfaites ultérieurement.
84. La question se pose également de savoir comment organiser la conférence dans les conditions actuelles. Une plateforme virtuelle est envisagée, mais nous nous demandons si cela suffira. Nous attendons les propositions des institutions et sommes ouverts à toute bonne idée.

Élargissement

85. Les Balkans occidentaux - Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie - font partie de l'Europe. Depuis 2003, ils ont une perspective d'adhésion qu'il faut maintenir, même si certains considèrent que le rapprochement de ces pays à nos valeurs et normes n'est pas assez rapide.

86. Nous devons laisser à ces pays le temps de surmonter leur difficile passé et de panser leurs blessures. Ils ont besoin de temps car nous attendons d'eux des réformes de grande envergure dans tous les domaines. Il y a ici des critères clairs à respecter, en particulier en matière d'état de droit, d'indépendance du pouvoir judiciaire et de lutte contre la corruption et le crime organisé. La rapidité avec laquelle ces réformes seront mises en œuvre déterminera la rapidité avec laquelle ces pays pourront adhérer à l'UE.
87. Le Luxembourg continuera d'accompagner ces six pays des Balkans sur cette voie difficile, notamment à travers nos programmes d'assistance technique dans les différents pays.
88. Les Balkans occidentaux ne peuvent être renforcés que par une coopération régionale intensifiée afin de donner également une perspective aux jeunes.
89. Nous travaillons au lancement prochain de négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie, en plus du Monténégro et de la Serbie, où rien n'est facile.

Turquie

90. Malheureusement, la situation en Turquie est très différente. Alors que de nombreux pays des Balkans occidentaux - pas tous - se dirigent vers l'Union européenne, il est un fait que la Turquie s'est récemment éloignée de l'UE par ses actions.
91. Comme le démontre le dernier rapport de la Commission sur l'élargissement, la Turquie a pris un certain nombre de mesures incompatibles avec les critères de Copenhague en matière de droits de l'homme et d'état de droit. Cela a conduit, entre autres, à l'arrêt complet des négociations d'adhésion avec la Turquie.
92. Sous certaines conditions, l'UE était disposée à lancer un agenda politique positif et à travailler sur une redynamisation de cet agenda. Malheureusement, les signaux ne sont pas du tout encourageants, voire franchement décevants.

93. En Méditerranée orientale, une solution diplomatique n'est envisageable que par le dialogue. La Turquie, la Grèce et Chypre doivent s'asseoir autour d'une table et trouver une solution par le dialogue.
94. Le dialogue organisé dans le cadre de la médiation allemande doit se poursuivre, afin que le travail sur des solutions pour toutes les parties concernées - chypriotes, grecques et turques - puisse commencer. Le chemin jusqu'à ce qu'une solution concrète soit trouvée sera long et difficile. Comme vous le savez, la délimitation des zones économiques exclusives est une question très difficile.
95. Il est particulièrement important pour nous que le droit international soit respecté, conformément au principe des relations de bon voisinage.
96. La solidarité est importante non seulement dans la question des migrations, mais également dans ce contexte. Le Luxembourg reste solidaire de Chypre et de la Grèce en ce qui concerne le respect de leur souveraineté et de leurs droits souverains. La Turquie et son Président ne sont ni au-dessus ni à côté du droit international.

Politique commerciale

97. La pandémie n'a pas seulement démontré l'importance d'une politique commerciale efficace, elle a attiré l'attention sur l'interdépendance dans le système commercial international et mis en lumière la fragilité de notre chaîne d'approvisionnement, non seulement au niveau international, mais aussi dans le contexte du marché unique. Le Luxembourg possède l'économie la plus ouverte du monde et nous avons non seulement trouvé notre place dans le système commercial international, mais aussi dans les chaînes logistiques internationales, et nous avons pu en apporter la preuve pendant la crise.
98. Nous avons également prouvé que, même au plus fort de la crise, il était toujours possible de se procurer sur le marché international les produits essentiels dont nous avons besoin, notamment dans le domaine médical, et de les transporter jusqu'au Luxembourg. Nous l'avons fait pour nous, mais aussi pour tant d'autres pays auxquels nous avons pu apporter notre aide de cette manière.

99. Pourtant, le COVID-19 a mis en évidence la fragilité de notre chaîne d'approvisionnement. Il faut donc avoir une discussion sur la diversification des chaînes de production et d'approvisionnement.
100. Mais avant tout, nous devons avoir une discussion sur la manière de rendre l'économie européenne et notre industrie plus résilientes et encore plus compétitives dans le monde, et ce dans divers domaines.
101. Au cours des derniers mois, j'ai demandé, en tant que Ministre en charge du commerce international, que nous ne nous concentrions pas uniquement sur nos besoins en dispositifs médicaux, médicaments ou équipements de protection individuelle, mais que nous réfléchissions également à la dimension stratégique de ce débat. Dans ce contexte, nous restons d'avis que l'industrie sidérurgique revêt une importance stratégique pour l'Europe et que l'Union européenne doit tout mettre en œuvre pour mettre fin à l'hémorragie que connaît ce secteur depuis de nombreuses années.
102. Le Luxembourg est attaché à une politique commerciale équilibrée et transparente. Nous sommes parvenus à ce que les négociations entre l'UE et les pays tiers soient plus transparentes et que les mandats de négociation soient publiés dorénavant.
103. Nous avons ainsi réussi à changer l'orientation de la politique commerciale de l'UE dans nos relations commerciales avec des pays tiers. Dans le contexte des accords internationaux, cela ne peut bien sûr pas être une révolution, mais une évolution. Je comprends que pour certains les choses n'avancent pas assez vite, mais il y a des engagements internationaux qui ne peuvent pas être jetés par-dessus bord du jour au lendemain.
104. L'accord final négocié avec le Mercosur fait partie de cette catégorie. Depuis l'adoption du mandat en 1999, le monde a changé et il faut en tenir compte. Le gouvernement luxembourgeois a été l'un des premiers de l'UE à prendre une position claire à cet égard. Nous avons besoin ici d'engagements concrets, en particulier de la part du Brésil, pour prendre des mesures contre le changement climatique et la déforestation avant de pouvoir conclure cet accord. Les

dispositions actuelles de l'accord ne sont pas suffisantes pour assurer des changements concrets à l'égard d'un gouvernement qui n'est pas prêt à respecter les accords les plus importants dans le domaine de la protection de l'environnement et du climat, en particulier l'Accord de Paris sur le climat. La Commission y travaille actuellement. Nous analyserons en détail ce qui pourrait en ressortir.

105. Ce dossier montre comment un pays comme le Luxembourg peut apporter sa pierre à l'édifice au niveau de l'UE, et ceci en étroite concertation avec la société civile.

106. Dans le même temps, cependant, je suis également conscient que certains rejettent même un accord amélioré : certains préfèrent ne pas avoir d'accord du tout que de soutenir un accord qui ne va pas assez loin de leur point de vue. Mais ici il faut se demander s'il n'est pas dans notre intérêt stratégique d'influencer positivement les politiques de ces pays par la coopération, avec le risque, si on ne le fait pas, que d'autres partenaires, qui sont moins exigeants et veillent moins au développement durable, prennent notre place. N'est-il pas dans notre intérêt d'établir une relation commerciale qui favorise l'établissement de filières d'exportation durables dans les pays tiers ainsi que le respect à l'étranger de nos normes et standards ? En fin de compte, il s'agit de faire en sorte que demain, l'UE puisse encore convaincre ses partenaires d'adopter des normes élevées.

107. La Commission est également consciente de l'importance d'un échange de vues étroit avec nos citoyens sur notre politique commerciale. À cette fin, un vaste exercice de consultation sur l'évaluation de la politique commerciale de l'Union a été lancé. Nous avons besoin d'un débat honnête et ouvert sur l'avenir de la politique commerciale. Je suis confiant que les résultats de cet exercice démocratique nous permettront de donner une nouvelle importance à la production locale, régionale ou européenne, d'introduire des parcours plus courts et d'atteindre également un certain degré d'indépendance.

108. Le débat actuel sur l'avenir de la politique commerciale présente donc une réelle occasion de rééquilibrer les choses. Dans ce contexte, notre attention devra également se concentrer sur la question de l'ouverture du marché intérieur. Le

marché unique est ouvert aux entreprises d'une série de pays tiers, qui rendent cependant souvent l'accès difficile à nos propres entreprises. Dans de nombreux cas, la concurrence sur le marché intérieur est également faussée parce que les entreprises étrangères reçoivent des subventions dans leur pays pour devenir plus compétitives chez nous. Nous soutenons donc le travail de la Commission pour mettre fin à ces abus et rendre les relations commerciales avec les pays tiers plus équitables.

109. Nous soutenons ainsi la mise au point du mécanisme dit d'ajustement aux frontières pour permettre l'application de conditions plus fortes et plus contraignantes par rapport aux aspects environnementaux et climatiques de la politique commerciale mondiale.

110. Nous inscrivons également l'analyse des investissements directs étrangers au Luxembourg sur une nouvelle base. En collaboration avec les ministères concernés, nous travaillons actuellement à la mise en œuvre du Règlement européen sur le filtrage des investissements directs. Le gouvernement présentera prochainement son projet de loi, qui d'une part garantit l'attractivité du site luxembourgeois et d'autre part nous fournit un cadre pour passer en revue de façon plus détaillée les investissements directs qui proviennent de l'extérieur de l'UE et qui pourraient avoir un impact sur notre sécurité.

111. Nous faisons également entendre notre voix dans la politique commerciale de l'UE en ce qui concerne la protection durable, la promotion et le respect des droits de l'homme. En décembre de l'année dernière, le gouvernement a adopté le deuxième plan d'action national pour les entreprises et les droits de l'homme, qui couvre la période 2020-2022. La question du devoir de diligence nous préoccupe tous, et je sais que les attentes dans ce domaine sont élevées. En tant que Ministre des affaires européennes, je me considère pleinement dans mon rôle lorsque j'en appelle à des solutions européennes aux problèmes qui peuvent être résolus au mieux au niveau européen. Il s'agit ici de voir comment et à quel niveau on peut obtenir le plus grand effet possible. C'est ce que nous sommes en train d'analyser en ce moment.

112. Nous sommes d'avis que l'action au niveau européen nous donne la plus grande crédibilité et la plus grande efficacité pour faire avancer ce sujet au niveau international, notamment dans le cadre de l'ONU. Je pense, en outre, que le marché intérieur est une réalité que nous ne pouvons ignorer et que les lois relatives à ce marché intérieur sont à discuter de préférence au niveau de l'UE. Le fait est, cependant, que nous nous sommes engagés dans un processus parallèle et que nous avons commandé une étude à l'Université du Luxembourg, qui vise à examiner comment un cadre juridique national pourrait être établi.
113. Lorsque cette étude sera finalisée, il appartiendra au gouvernement, y compris aux ministères en charge de la place économique luxembourgeoise, et à la Chambre de prendre une décision en concertation avec les représentants de la société civile et des entreprises luxembourgeoises. Comme le prévoit l'accord de coalition.

Politique de siège

114. Lorsqu'on se réfère au site luxembourgeois, on pense aussi au Luxembourg en tant que siège des institutions de l'UE. Notre engagement dans le projet européen se reflète dans notre politique de siège active.
115. Le Luxembourg est fier d'être l'un des sièges historiques des institutions de l'UE et nous nous efforçons tous les jours de garantir les meilleures conditions de travail et de vie aux plus de 14 000 fonctionnaires et agents de l'UE au sein des institutions et agences européennes au Luxembourg.
116. Nous poursuivrons donc notre engagement à faire en sorte que l'accord Asselborn-Georgieva de décembre 2015, qui prévoit un renforcement de la présence de la Commission au Luxembourg en particulier autour des trois piliers - le pilier juridique, le pilier financier et le pilier numérique - soit mis en œuvre.
117. Malheureusement, il y a eu au printemps, comme vous le savez, une nouvelle moins positive dans ce contexte : la Commission a, sans concertation préalable avec le gouvernement, annoncé des plans pour retirer la CHAFAEA - l'Agence exécutive européenne pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation - du Luxembourg et transférer les activités de l'agence à Bruxelles.

118. Depuis cette annonce, nous avons souligné à maintes reprises, dans de nombreuses discussions avec la Commission, que ce soit avec la Présidente, Mme von der Leyen, ou avec le Commissaire responsable, M. Hahn, que cela aurait plus de sens de renforcer une agence qui travaille bien au Luxembourg depuis 15 ans que de la répartir sur plusieurs agences différentes à Bruxelles, surtout maintenant.
119. Je sais que le gouvernement peut compter sur le soutien de la Chambre dans ces efforts, et je vous en remercie vivement.
120. Permettez-moi également de souligner ici que l'attractivité et la pérennité du Luxembourg en tant que pays hôte ne sont pas remises en cause. Comme je l'ai déjà mentionné, plus de 14 000 fonctionnaires et agents de l'UE travaillent aujourd'hui au Luxembourg. Au cours des 18 derniers mois, nous avons également pu accueillir ici, au Luxembourg, deux nouvelles agences de l'UE, le Parquet européen et l'Entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC).
121. Et pas plus tard que vendredi dernier, nous avons officiellement déposé notre candidature pour le siège du futur Centre européen de compétences en matière de cybersécurité. Comme l'EuroHPC, c'est un projet qui soutient la recherche et l'innovation en Europe et offre de nombreuses opportunités de coopération, y compris pour l'économie luxembourgeoise.
122. Nous voulons continuer à travailler dans ce sens ; dans l'intérêt du pays et de l'Union européenne.

Au-delà de l'Europe

Monsieur le Président,

123. Après l'Europe, je voudrais aborder l'orientation de notre politique étrangère dans le contexte international global.

124. La pandémie de COVID-19 montre qu'aucun pays ne peut relever seul les défis mondiaux. Nous devons être unis et travailler ensemble, y compris au niveau international, sinon nous ne réussirons pas ! Cela vaut également pour la lutte contre une autre menace mondiale, le terrorisme, qui a de nouveau visé l'Europe récemment.
125. Le multilatéralisme reste une priorité claire de notre politique étrangère.

Nations Unies, multilatéralisme, droits humains

126. Il y a 75 ans, lors de la fondation de l'Organisation des Nations Unies, le Luxembourg a repris sa place de pays libre au sein de la communauté internationale.
127. Cette place, en tant que pays libre et indépendant, comporte aussi des responsabilités et le Luxembourg n'hésite pas à assumer ses responsabilités. Après avoir été élu membre du Conseil de sécurité des Nations Unies en 2012 pour la première fois de son histoire, le Luxembourg a prouvé au cours de son mandat en 2013 et 2014 que des pays comme le nôtre pouvaient également faire bouger les choses au Conseil de sécurité. Nous avons présenté une nouvelle candidature au Conseil de sécurité pour les années 2031 et 2032, confirmant ainsi notre volonté d'apporter notre contribution à l'ONU pour la paix et la sécurité.
128. Notre engagement multilatéral est également au service des droits humains. En 2019-2020, lors de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, notre Représentant permanent auprès de l'ONU à New York, l'Ambassadeur Christian Braun a présidé la Troisième Commission, qui couvre les droits de l'homme et les questions humanitaires. Dans ce contexte, le Luxembourg a organisé une consultation informelle innovante entre la Troisième Commission et la société civile, ouvrant ainsi un nouvel espace de dialogue qui est apprécié par de nombreuses ONG.
129. La pression sur les droits civils et politiques augmente dans le monde entier. Il y a de plus en plus d'attaques contre la société civile organisée et contre les personnes

qui s'engagent pour les des droits de l'homme : journalistes, avocats, militants - les femmes, en particulier, sont souvent visées.

130. L'année dernière, j'évoquais ici le cas de l'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh. Il faut saluer le fait qu'il y a quelques jours Mme Sotoudeh ait été libérée de façon temporaire de sa prison en Iran. Mais la tendance globale reste négative.
131. Dans ce contexte, le Ministère des Affaires étrangères a lancé des travaux avec les ministères traitant des questions relatives à la société civile pour apporter un plus grand soutien aux défenseurs des droits de l'homme. C'est également l'une des priorités que nous nous sommes fixées dans le cadre de la candidature du Luxembourg à l'élection au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour les années 2022-2024.
132. Nous travaillons d'arrache-pied pour obtenir le soutien nécessaire lors des élections qui auront lieu en octobre de l'année prochaine. Ce serait le premier mandat du Luxembourg au Conseil des droits de l'homme depuis sa création en 2006.
133. Nous voulons nous y engager en faveur de tous les droits humains. Outre son soutien aux défenseurs des droits humains et à l'état de droit, le Luxembourg a retenu comme priorité pour son mandat la lutte pour l'égalité des genres et la protection des groupes vulnérables contre la violence et la discrimination. Cela comprend l'engagement en faveur des droits des femmes, des droits des enfants et aussi des droits des personnes LGBTI. L'engagement en faveur du développement durable, basé sur le respect des droits humains, constitue une autre de nos priorités. Le Luxembourg apporte sa contribution à travers sa politique de coopération, qui promeut les droits économiques et sociaux et le droit au développement. Nous voulons également mieux prendre en compte le lien entre le changement climatique et les droits humains.
134. L'engagement du Luxembourg contre le changement climatique est essentiel pour notre avenir en tant que pays, mais il est également vital pour la protection des droits humains de ceux qui, dans le monde, sont exposés aux effets négatifs de la crise climatique.

135. Les droits humains font partie intégrante de notre diplomatie. Cela ne veut pas dire que nous ne parlons qu'aux pays démocratiques. Nous parlons et coopérons également avec d'autres pays, dans le respect mutuel, sans naïveté, et nous nous engageons également en faveur des droits de l'homme dans ces pays, sachant que la situation des droits de l'homme au Luxembourg et dans l'ensemble de l'Europe n'est pas parfaite non plus.
136. Une politique étrangère qui se donne pour priorité de défendre de manière conséquente les droits humains est une politique étrangère qui met l'accent sur les principes fondamentaux de la dignité humaine et de l'égalité entre tous les êtres humains, conformément à l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cela inclut bien sûr l'égalité entre les femmes et les hommes.
137. La politique étrangère féministe, à laquelle ce gouvernement s'est engagé dans l'accord de coalition de 2018, signifie que nous nous engageons systématiquement et de façon cohérente en faveur des droits des femmes et des jeunes filles, y compris leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs, et leur pleine liberté physique et mentale. Notre politique étrangère féministe comprend la mise en œuvre du Plan d'action national "Femmes et paix et sécurité", dans le contexte de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette résolution a été adoptée il y a 20 ans. Nous poursuivrons nos efforts dans les années à venir pour progresser dans ce domaine.
138. Le multilatéralisme, l'approche internationale est sous le feu des critiques, et pourtant il n'y a pas de meilleure approche pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui. Prenons simplement l'exemple de la santé. Nous devons à l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, l'éradication de la variole, à la suite d'une campagne mondiale de vaccination. L'OMS a tiré les leçons des flambées successives de maladies virales telles que le SRAS dans les années 2002-2004 ou Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014 et a amélioré ses procédures. D'autres améliorations sont souhaitables. Il est désormais important que tous les pays s'unissent pour renforcer les instruments multilatéraux qui peuvent nous aider à enrayer la pandémie.

139. Je souhaite qu'il y ait des impulsions positives sous le futur gouvernement américain du Président Biden. Nous pourrions certainement faire plus de progrès si les États-Unis se réengagent à l'OMS et à l'ONU en général.
140. Il en va de même pour la lutte existentielle contre le changement climatique : là aussi, une nouvelle dynamique s'enclenchera lorsque les États-Unis retrouveront le chemin de l'Accord de Paris sur le climat.
141. Le résultat de l'élection présidentielle aux États-Unis laisse espérer que le multilatéralisme aura à nouveau le vent en poupe de l'autre côté de l'Atlantique.
142. Mais nous, Européens, devons également assumer notre responsabilité dans ce domaine. Et nous l'avons fait ces dernières années, sans attendre un changement à la Maison Blanche.
143. Les Ministres des Affaires étrangères allemand et français ont ainsi créé l'Alliance pour le multilatéralisme en septembre de l'année dernière, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. Dès le début, le Luxembourg a participé à cette alliance. Nous nous engageons dans un certain nombre d'initiatives, entre autres pour faire respecter le droit international. Nous soutenons le rôle important que joue la Cour pénale internationale contre l'impunité des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides. Nous apprécions également le travail de la Cour internationale de Justice, qui a, par exemple, ordonné des mesures importantes en janvier de cette année pour protéger les Rohingya au Myanmar.
144. Outre notre engagement mondial en faveur du multilatéralisme, contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité du voisinage de l'Union européenne, à l'Est comme au Sud, est également une priorité de notre politique étrangère.

Voisinage à l'Est

145. À la suite du dixième anniversaire du partenariat oriental l'année dernière, l'Union européenne doit se fixer de nouvelles priorités, adaptées aux situations respectives des six pays de notre voisinage à l'Est.

146. La situation dans la région s'est dramatiquement détériorée ces derniers mois. En Biélorussie, le régime de M. Loukachenko a falsifié les résultats des élections du 9 août. Le régime réprime l'opposition pacifique en recourant massivement à la violence. Il utilise tous les instruments de la terreur d'État, kidnappe et torture les manifestants. Cela ne devrait pas exister au 21^{ème} siècle en Europe.
147. En tant qu'UE, nous avons adopté des sanctions ciblées contre les responsables en Biélorussie, y compris M. Loukachenko lui-même. Nous soutenons le travail courageux de l'opposition et tous les efforts visant à trouver une solution politique par le dialogue et à ouvrir la voie à de nouvelles élections libres et équitables, dont le résultat reflétera la volonté des citoyens de la Biélorussie.
148. Nous sommes également très préoccupés par le conflit qui a de nouveau éclaté autour du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Selon certains rapports, des bombes à sous-munitions ont été utilisées. Des civils et des infrastructures civiles ont été visés. Des mercenaires de Syrie ont été déployés dans les opérations.
149. Avant-hier, un accord a été conclu pour un cessez-le-feu complet, négocié par l'intermédiaire du Président Poutine. Des soldats russes sont en train d'être déployés dans la région pour prendre position entre les parties en conflit. On ne peut qu'espérer que cela arrêtera l'effusion de sang. Cependant, il faut dire aussi que cet accord a un arrière-goût très amer pour les Arméniens, qui ont dû abandonner de nombreux territoires.
150. Ce qui me choque particulièrement, c'est le fait que les autorités turques aient alimenté le conflit, plutôt que de remplir leur rôle de médiateur en tant que membres du « Groupe de Minsk » de l'OSCE. Ils sont ainsi co-responsables de centaines de morts et de dizaines de milliers de réfugiés. Ceci est un autre exemple de la politique étrangère déstabilisante et agressive menée par la Turquie sous le Président Erdogan dans son voisinage, de la Libye à la Syrie et au Caucase en passant par la Méditerranée orientale.
151. Le changement à la Maison Blanche ne plaira pas à M. Erdogan. Il serait extrêmement important de réprimander la Turquie, membre de l'OTAN, et de dire clairement que des opérations comme celles du Haut-Karabakh sont inacceptables.

152. En réponse à la crise humanitaire déclenchée par la guerre, le Luxembourg soutient le travail essentiel du Comité international de la Croix-Rouge sur le terrain. Sur le plan diplomatique, nous nous sommes joints aux appels au cessez-le-feu et à la reprise des pourparlers pour mettre fin durablement au conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.
153. Suite à l'élection du Président Zelensky en Ukraine, il y a eu un certain mouvement dans les négociations avec la Russie pour résoudre le conflit dans le Donbass. Cependant, la fin de ce conflit n'est malheureusement toujours pas en vue, malgré les efforts de l'Allemagne et de la France en format Normandie pour faire avancer la mise en œuvre des accords de Minsk. Le Luxembourg continue de soutenir l'intégrité territoriale de l'Ukraine et la mission de surveillance de l'OSCE. À l'invitation des autorités ukrainiennes, nous effectuerons une visite conjointe en Ukraine avec le Premier ministre, quand la situation le permettra.
154. La Russie joue un rôle clé, non seulement dans le Donbass et dans le Caucase, mais aussi dans de nombreuses autres zones sensibles du monde. C'est pourquoi la position du Luxembourg est de maintenir un dialogue avec la Russie. Dans ce contexte, j'étais en visite de travail à Moscou fin février de cette année.
155. Nous nous efforçons de coopérer avec la Russie sans remettre en cause les principes de l'UE et les sanctions de l'UE associées à l'annexion illégale de la Crimée et à la déstabilisation de l'Ukraine ; et sans oublier de souligner la situation des droits humains en Russie.
156. La tentative d'assassinat d'Alexei Navalny avec l'agent neurotoxique « Novitchok » était une grave violation du droit international. En tant qu'UE, nous avons dû répondre à cette utilisation d'une arme chimique. À la suggestion de l'Allemagne et de la France, nous avons adopté des sanctions. Cela a conduit à une nouvelle crispation dans les relations entre l'UE et la Russie. Et pourtant, la Russie reste un voisin incontournable sur le continent européen. C'est pourquoi nous devons poursuivre le dialogue, en toute clarté, aussi difficile que cela puisse être, pour rétablir à terme une base de confiance. Cela vaut également pour le dialogue entre l'OTAN et la Russie.

Voisinage au Sud

157. La stabilité de notre voisinage au Sud dépend de la situation au Sahel. Le Luxembourg est fermement résolu à aider à stabiliser le Sahel, avec l'UE et l'ONU et avec ses pays partenaires de longue date dans la région – le Burkina Faso, le Mali, le Niger - ainsi qu'avec le Sénégal.
158. La situation est tendue. Cela se voit dans les attaques qui ciblent de plus en plus souvent le Burkina Faso en particulier depuis l'année dernière. Nous avons pu l'observer également cette année avec le coup d'État militaire du 18 août au Mali.
159. La crise au Sahel est multidimensionnelle. Par conséquent, il est juste que nous continuions à appliquer l'approche des « 3D » : diplomatie, développement et défense. Notre effort pour le Sahel s'élève à environ 100 millions d'euros par an. L'accent est mis sur la coopération au développement. La sécurité de nos équipes sur le terrain est bien entendu une priorité pour le gouvernement.
160. Avec l'accord de la Chambre, nous avons renforcé notre engagement en faveur de la sécurité au Sahel. L'armée luxembourgeoise déploie par étapes un contingent dans le cadre de la mission de formation militaire de l'UE au Mali (EUTM Mali). Nous participons également à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali : nous fournissons des experts et des capacités GovSat de communication par satellite pour mieux connecter le quartier général de la MINUSMA avec les secteurs régionaux de la mission. Cela montre comment le Luxembourg peut apporter, dans le cadre d'une mission des Nations Unies, une contribution précieuse et hautement spécialisée, qui améliore également la sécurité des casques bleus.
161. Afin de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité au Sahel, nous accompagnons les processus politiques qui peuvent contribuer à la résolution des conflits. L'objectif est de renforcer l'état de droit, la gouvernance et les institutions et de faire en sorte que la confiance entre les peuples et les gouvernements des pays du Sahel soit restaurée durablement.

162. Entre le Sahel et l'Europe se situent les pays d'Afrique du Nord. Nous sommes en train d'approfondir nos relations politiques et économiques avec deux pays en particulier, le Maroc et la Tunisie.
163. La Libye est un pays qui nous inquiète tout particulièrement. Sur le plan diplomatique, quelques progrès ont été réalisés depuis la conférence de Berlin du 19 janvier. La semaine dernière, un accord a été conclu sur des mesures pratiques pour appliquer le cessez-le-feu en Libye. Mais l'embargo de l'ONU sur les armes n'est pas respecté. L'opération Irini de l'UE, à laquelle le Luxembourg participe, vise à améliorer la surveillance de l'embargo.
164. En Libye, il y a trop d'armes et trop d'acteurs extérieurs. En tant qu'Européens, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la Libye ne devienne pas une deuxième Syrie.

Proche-Orient

165. En Syrie, la situation reste dramatique. Les combats se poursuivent, bien qu'il ne puisse y avoir de solution militaire au conflit syrien. Il est temps de préparer le terrain dans le cadre du processus de l'ONU, sous la direction de l'Envoyé spécial Geir Pedersen, pour une transition politique en Syrie.
166. Traduire en justice les responsables des innombrables crimes contre l'humanité en Syrie est une priorité pour la communauté internationale, et le Luxembourg y contribue également. Nous soutenons le Mécanisme international, impartial et indépendant de l'ONU pour faire avancer les enquêtes sur les crimes les plus graves commis dans la guerre syrienne et pour établir des dossiers qui pourront être utilisées plus tard dans les procédures judiciaires.
167. Nous continuons également d'apporter une aide humanitaire avec un appui annuel de 7,5 millions d'euros, qui bénéficie entre autres au programme de l'UNICEF pour l'éducation des enfants syriens réfugiés dans les pays voisins.
168. Permettez-moi également d'évoquer brièvement la catastrophe humanitaire déclenchée par la guerre au Yémen. Plus de 24 millions de personnes, soit les trois

quarts de la population du Yémen, dépendent de l'aide humanitaire. Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés.

169. Ici aussi, le Luxembourg s'emploie activement à aider la population civile, à soutenir au Conseil des droits de l'homme le mandat des experts documentant les violations des droits humains et à encourager une solution diplomatique au conflit.
170. Nous ne pouvons pas parler des conflits dans la région sans souligner le rôle déstabilisateur de l'Iran. Permettez-moi de souligner clairement que nous ne fermons pas les yeux sur la politique régionale destructrice de l'Iran, ni sur la répression brutale et les violations des droits humains en Iran, dont souffrent particulièrement des minorités religieuses telles que les baha'is, par exemple. J'ai écrit une lettre au Ministre iranien des Affaires étrangères en juin à ce sujet. Au cours des deux dernières années, nous avons accueilli au Luxembourg des familles baha'ies qui avaient été emprisonnées pendant des années en Iran ainsi qu'au Yémen.
171. Dans le même temps, nous voyons très clairement que la politique de pression extérieure maximale contre l'Iran ne conduit qu'à une résistance maximale. L'Europe continue d'adhérer à l'accord nucléaire avec l'Iran : le JCPOA est et restera un élément important pour notre sécurité et afin qu'aucune nouvelle bombe nucléaire ne soit développée dans la région.
172. Je ne peux pas non plus évoquer la région du Proche-Orient sans parler du soi-disant processus de paix. La paix entre Israël et la Palestine n'est pas en vue. Le processus qui aurait dû y conduire est depuis longtemps dans l'impasse. Maintenant qu'un nouveau Président a été élu en Amérique, je suis à nouveau un peu plus confiant que nous allons sortir de l'impasse.
173. Chaque pas qui rapproche Israël des pays arabes dans la région doit être salué. Les accords récents entre Israël, les Émirats arabes unis et Bahreïn sont bons pour les habitants de ces pays, qui peuvent désormais voyager librement dans les deux sens et établir plus facilement des relations d'affaires. Cependant, ces accords ne contribuent pas à la résolution du conflit entre Israël et la Palestine.

174. Les Palestiniens continuent de vivre sous une occupation militaire qui dure déjà depuis 53 ans. Ils restent exposés à la menace d'annexion de certaines parties de la Cisjordanie. Le Premier ministre Netanyahu a bel et bien déclaré que l'annexion de la vallée du Jourdain était seulement reportée et non annulée.

175. Le Luxembourg continue de soutenir la solution à deux États basée sur les frontières de 1967, avec Jérusalem comme capitale d'Israël et de la Palestine, conformément au droit international. Les colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés constituent une violation flagrante du droit international. Nous condamnons également les autorités israéliennes quand elles détruisent les infrastructures palestiniennes, comme cela s'est encore produit la semaine dernière dans le nord de la vallée du Jourdain. En conséquence, 71 Palestiniens, dont 40 enfants, ont perdu leur maison.

176. Le Luxembourg est favorable à une reprise des discussions entre les deux parties. Nous sommes également ouverts à de nouvelles propositions, tant que les aspirations légitimes des deux parties sont respectées.

Mesdames et Messieurs,

177. Au-delà du voisinage de l'Union européenne, je voudrais maintenant aborder nos partenariats stratégiques avec l'Amérique, l'Asie et l'Afrique. Ces régions regroupent des partenaires très importants pour le Luxembourg, politiquement parlant mais aussi dans le cadre de notre diplomatie économique.

Amérique

178. Les relations avec nos partenaires transatlantiques, avec les États-Unis et le Canada, sont d'une importance capitale pour nous, non seulement dans le cadre de l'OTAN, mais aussi au niveau économique.

179. Les États-Unis restent, malgré la politique « America first » du Président Trump, notre premier partenaire commercial en dehors de l'Europe, et notre diplomatie est déterminée à approfondir encore les relations économiques avec les États-Unis.

180. Nous avons suivi de très près les élections présidentielles en Amérique la semaine dernière. Le résultat est désormais connu. Le peuple américain a voté à une nette majorité en faveur d'un changement. La participation électorale a été plus forte que jamais, malgré la pandémie. Dans ce contexte difficile, le déroulement des élections a été remarquable. Les élections ont sans aucun doute montré à quel point la démocratie américaine est solide.
181. Le fait que ce soit justement les votes de la ville de Philadelphie, dans l'État de Pennsylvanie, où la Constitution américaine a été signée en 1787, qui ont fait pencher la balance en faveur de Joe Biden, a également un caractère symbolique fort. Dans 70 jours, M. Biden prêtera serment en tant que 46^{ème} Président des États-Unis. Le Président Trump prendrait une de ses rares bonnes décisions s'il reconnaissait qu'il doit partir.
182. Avec le Président Joe Biden et la Vice-Présidente Kamala Harris, la première femme à occuper cette fonction, une nouvelle énergie va sûrement animer notre partenariat transatlantique. Cela ne veut pas dire que le 20 janvier de l'année prochaine, tout sera différent du jour au lendemain. Les démocrates n'ont toujours pas la majorité au Sénat. Le nouveau Président se concentrera dans un premier temps fortement sur les questions de politique intérieure, afin de rapprocher les Américains après une période où ils ont été de plus en plus divisés. Ce ne sera certainement pas facile.
183. Du point de vue de la politique étrangère, cependant, je suis confiant qu'en tant qu'Européens, nous établirons à nouveau une véritable relation de confiance avec nos nouveaux partenaires américains et que nous pourrons engager un dialogue qui nous permettra, même sur des questions difficiles sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord, d'aller de l'avant et de travailler ensemble. C'est dans notre intérêt commun, qu'il s'agisse du changement climatique, du commerce ou de la sécurité et du désarmement. Ce faisant, il sera important que l'UE fasse preuve d'esprit d'équipe et agisse avec autant de cohésion que possible.
184. Dans nos relations bilatérales avec les États-Unis, nous pouvons nous appuyer sur une base très solide.

185. Dans ce contexte, nous pouvons souligner, par exemple, notre coopération toujours plus étroite avec l'Amérique dans le domaine spatial, ainsi que les liens importants dans les domaines des technologies de l'information et de la communication et des FinTech. Le Ministère des Affaires étrangères s'efforcera de renforcer davantage ces liens à l'avenir, en collaboration avec le Ministère des Finances et le Ministère de l'Économie.
186. En ce qui concerne le Canada, nous soutenons également de plus en plus de petites et moyennes entreprises luxembourgeoises intéressées par le marché canadien et souhaitant bénéficier de l'accord commercial UE-Canada.
187. En Amérique latine, nous élargissons notre réseau diplomatique pour répondre à la demande des acteurs économiques. Dans cet esprit, l'automne dernier, j'ai proposé au gouvernement d'accréditer également notre ambassade de Brasilia au Chili. Le Chili est notre premier partenaire en Amérique latine en termes d'échanges de services, et le pays est d'une grande importance pour notre secteur des fonds. Nous avons également signé un nouvel accord aérien avec le Chili l'année dernière. Nous souhaitons au Chili qu'après le référendum du 25 octobre 2020, qui a été soutenu par 79% de la population, ce grand et important pays sera en mesure de tenir compte de ce très large mouvement social dans une nouvelle Constitution. En décembre dernier, la Chambre a ratifié notre première convention fiscale avec l'Argentine, qui avait été signée en avril 2019. Nos entreprises manifestent un grand intérêt pour le marché argentin, même si ce pays est actuellement aux prises avec des difficultés économiques.
188. En novembre de l'année dernière, je me suis rendu en Colombie et en Équateur où nous avons également un certain nombre d'intérêts économiques.
189. Suite à ma visite, nous avons pu signer un accord avec l'Équateur pour retirer le Luxembourg de sa liste noire en matière de politique fiscale. Cela devrait bientôt nous permettre de ne plus figurer sur aucune liste noire où que ce soit dans le monde.
190. En Colombie, j'ai également pu me faire une idée des difficultés que la crise prolongée au Venezuela a provoquées au niveau régional. L'accueil des plus de 4,5

millions de migrants et de réfugiés qui ont quitté le Venezuela depuis 2015 constitue un défi majeur. En Colombie, cela risque également d'avoir un impact sur le fragile processus de paix. Le Luxembourg reste engagé et aide à travers le HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés dans le contexte de la crise régionale. Nous continuons d'appuyer le processus de paix en Colombie avec un projet qui soutient le processus de justice transitionnelle dans le pays.

Asie

191. Une chose est claire : l'Asie deviendra de plus en plus importante dans les décennies à venir, tant sur le plan politique que sur le plan économique. Le Luxembourg y est bien positionné avec son réseau d'ambassades et de bureaux de commerce et d'investissement. Nous avons également continué à travailler dans les domaines de la recherche et de l'innovation pour promouvoir le Luxembourg en Asie.
192. La Chine est et restera un partenaire important pour nous en Asie. La liaison ferroviaire entre la ville chinoise de Chengdu et Bettembourg, inaugurée en 2019, est un bon exemple de notre coopération renforcée. Elle diversifie nos routes commerciales avec la Chine tout en les rendant plus respectueuses de l'environnement.
193. Nous sommes naturellement conscients du fait que la Chine n'est pas seulement un partenaire, mais qu'elle est aussi un concurrent qui a des valeurs différentes et une vision de l'ordre mondial différente de la nôtre. Il est important que les 27 États membres de l'UE restent aussi unis que possible. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons engager un dialogue avec la Chine sur un pied d'égalité, sans passer sous silence notre préoccupation concernant le respect des droits humains. Dans ce contexte, je voudrais souligner que nous exprimons régulièrement notre point de vue sur la situation très préoccupante des droits humains au Xinjiang et à Hong Kong dans nos contacts bilatéraux et dans le cadre multilatéral, que ce soit à Genève ou à New York, avec des pays qui partagent les mêmes idées.
194. Nous entretenons des relations particulièrement étroites avec le Japon. L'année dernière, l'empereur Akihito est venu personnellement à notre ambassade de

Tokyo pour rendre un dernier hommage au Grand-Duc Jean. Fin 2019, le Grand-Duc Henri était à Tokyo pour assister à la cérémonie de succession. L'année prochaine, nous espérons que les échanges se poursuivront au plus haut niveau, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques. L'importance du Japon pour nous en tant que partenaire économique continuera de croître à l'avenir. Suite au Brexit, un certain nombre d'entreprises japonaises ont déjà déménagé leur siège européen au Luxembourg, par exemple dans le secteur des assurances.

195. L'Inde est de plus en plus importante pour le Luxembourg et l'Europe dans son ensemble, afin de diversifier nos relations sur le continent asiatique. Le nombre d'Indiens au Luxembourg a plus que doublé ces dernières années. À l'heure actuelle, il n'y a pas d'autre consulat du Luxembourg qui traite plus de demandes de visa que notre ambassade à Delhi. Alors que nos relations deviennent de plus en plus étroites, nous suivons également de près la situation des droits humains en Inde.

196. Lors de ma visite à New Delhi fin janvier, j'ai eu une conversation avec mon homologue, le Ministre des Affaires étrangères Jaishankar, au sujet du « Citizenship Amendment Act », une loi qui suscite bien des remous en Inde. Nous avons convenu que tout devait être fait pour éviter que les gens ne se retrouvent en situation d'apatridie.

197. Bien entendu, nous ne nous concentrons pas uniquement sur les grands pays d'Asie. Ainsi, en mars de cette année, juste avant le confinement, nous avons organisé la deuxième édition de la journée ASEAN (« ASEAN Day ») à la Chambre de commerce. L'ASEAN est une organisation politique qui unit dix pays d'Asie du Sud-Est. Ces pays sont souvent négligés, même s'ils ont une population de 650 millions d'habitants et aussi une classe moyenne en constante croissance. Cette « ASEAN Day » a été un grand succès, avec plus de 100 participants de 30 entreprises luxembourgeoises et des représentants des dix ambassades de l'ASEAN. Les accords de libre-échange que l'UE a conclus avec Singapour et le Vietnam permettront de coopérer plus étroitement non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan politique.

Afrique

198. L'Afrique reste un partenaire important et une priorité de notre politique étrangère. Nous saluons les efforts de l'Union européenne pour moderniser notre partenariat avec l'Afrique et l'adapter aux nouvelles réalités.
199. Nous devons regarder au-delà du cliché de la pauvreté et de la misère pour avoir une image plus complète du continent, sans toutefois enjoliver la réalité. De nombreuses personnes en Afrique vivent encore dans une extrême pauvreté. La richesse est de plus en plus distribuée de manière injuste. Et en raison du changement climatique et de la croissance démographique, les ressources sont de plus en plus rares. De tels déséquilibres peuvent rapidement conduire à des conflits.
200. Ceci n'est cependant qu'une partie de la réalité. L'Afrique compte également un grand nombre de personnes jeunes et dynamiques qui ont le potentiel et la volonté de transformer et de faire progresser leur continent politiquement, économiquement et socialement. Cela nécessite des emplois décents, un accès aux services sociaux, à l'énergie et aux infrastructures, et des opportunités pour une meilleure participation politique. Les jeunes femmes et hommes en Afrique s'engagent fortement en ce sens. Le Luxembourg est à leurs côtés.
201. Grâce à notre présence à Addis-Abeba, siège de l'Union africaine, nous soutenons le continent qui s'efforce d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions africaines aux défis africains. Avec nos ambassades au Cabo Verde, en Afrique de l'Ouest - Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger - et en Éthiopie, ainsi qu'à travers des missions économiques dans d'autres pays africains, par exemple au Maroc, au Rwanda et au Kenya, en Côte d'Ivoire ou au Ghana, nous nous donnons les moyens d'élargir encore notre partenariat à long terme.
202. Les entreprises luxembourgeoises ont également reconnu les atouts de l'Afrique. Un certain nombre d'entre elles ont pris pied sur le continent, par exemple dans les domaines de l'acier, de la finance inclusive, des satellites, des télécommunications et du fret aérien. Afin d'améliorer l'environnement des affaires et de permettre les investissements nécessaires, le Luxembourg soutient le

renforcement des systèmes bancaires et financiers, ainsi que des projets commerciaux durables dans un certain nombre de domaines : digitalisation, technologies de l'information et de la communication et FinTech.

203. Bien entendu, la coopération avec nos partenaires africains comprend également la défense des valeurs démocratiques et le respect des droits humains dans une gouvernance inclusive. Ce n'est qu'ainsi que les Africains pourront conduire leur continent sur la voie du développement durable.

Conclusion – Commémoration et engagement

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

204. J'ai tenté de vous exposer comment nous nous engageons, au sein de l'Union européenne mais aussi au-delà, au sein de la communauté internationale, pour nos valeurs et nos intérêts, pour l'état de droit, les droits humains et le multilatéralisme, pour la paix et aussi pour la prospérité de nos citoyens et de notre économie.

205. Notre engagement repose également sur les leçons tirées du passé. 2020 est une année de crise, mais c'est aussi une année importante de commémoration.

206. En janvier, nous avons commémoré la libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau il y a 75 ans. Le Luxembourg a pu faire valoir sa contribution grâce à notre présidence de l'IHRA, l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier notre Ambassadeur Georges Santer pour ses efforts inlassables. Nous avons adopté une déclaration ministérielle de l'IHRA, dans laquelle nous nous engageons à entretenir la mémoire de la Shoah, à lutter contre la falsification de l'histoire et à combattre avec une énergie nouvelle l'antisémitisme et les autres formes de discrimination.

207. En portant un regard rétrospectif sur la Shoah, Elie Wiesel a souligné à juste titre le danger de l'indifférence. Je cite ses propos lorsqu'il a reçu le prix Nobel de la paix :

« Nous devons toujours prendre parti. La neutralité aide l'opresseur, jamais la victime. Le silence encourage le persécuteur, jamais le persécuté. »

208. Cette année, nous nous sommes également souvenus de la libération du Luxembourg il y a 75 ans. En décembre de l'année dernière, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la bataille des Ardennes, l'une des batailles les plus sanglantes de la Seconde Guerre mondiale, nous avons pu à nouveau remercier du fond du cœur les anciens combattants, nos libérateurs, les Américains et les troupes alliées de nous avoir rendu notre liberté.
209. Il y a 75 ans, le Luxembourg a participé à la fondation des Nations Unies à San Francisco. Et il y a 70 ans, Robert Schuman a fait sa déclaration, qui devait montrer la voie à suivre pour l'intégration européenne, le projet de paix européen.
210. Nous sommes dans une année de commémoration, de contemplation de ce que les générations avant nous ont accompli pour sortir de la guerre et de la misère. Nous devons bâtir sur ces bases pour l'avenir.
211. C'est précisément en cette ère actuelle de vulnérabilité que nous ne pouvons et ne devons pas nous cacher. Il est de notre devoir, en tant que Luxembourgeois, en tant qu'Européens, en tant que membres de la communauté internationale d'arborer nos couleurs, de ne pas faire preuve d'indifférence. Nous devons, plus que jamais, nous engager activement, en Europe et au-delà, pour les intérêts de notre pays et de ses citoyens, pour les valeurs fondamentales de la démocratie, pour un ordre mondial fondé sur des règles claires, pour une coexistence paisible, socialement équitable et respectueuse du climat, où personne n'est laissé pour compte.
212. Dans notre politique étrangère, nous devons nous efforcer d'apporter une valeur ajoutée, fixer des priorités et procéder de manière stratégique, car nos moyens ne sont pas illimités, même si nous avons pu les renforcer ces dernières années. En juin de l'année prochaine, nous ferons le point sur notre travail avec nos ambassadrices et ambassadeurs, dans le cadre de la prochaine conférence diplomatique.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

213. Il me reste à exprimer l'espoir, qui est aussi la volonté du gouvernement luxembourgeois, que tout soit fait pour que l'on reconnaisse à nouveau que la paix aura seulement une chance si le plus fort respecte le droit international, et si le plus faible peut invoquer le droit international pour sa défense ; bref, si l'on distingue à nouveau clairement ce qui tourne rond et ce qui ne tourne pas rond dans le mouvement d'horlogerie de notre planète.